

Un an après le Ségur de la santé, les fédérations d'Ehpad demandent à l'Etat de respecter ses engagements

Elles se plaignent de dotations insuffisantes pour financer les revalorisations salariales promises et ne couvrant pas la totalité de leurs besoins pour l'année 2021.

Les fédérations d'Ehpad tapent du poing sur la table. Les raisons de la colère de la Fehap, l'Ad-pa, du Synerpa, Nexem, la Fnadepa, l'Uniopss, la Fnaqpa et la FNMF, tous signataires d'un [communiqué commun](#) relayé [par Franceinfo](#) ? Le "financement réel des revalorisations salariales des professionnels des Ehpad", évoqué dans [le Ségur de la Santé](#) il y a un an, presque jour pour jour (le 21 juillet 2020). Olivier Véran, le ministre de la Santé, avait annoncé 8,2 milliards d'euros "pour revaloriser les métiers des établissements de santé et des Ehpad et reconnaître l'engagement des soignants au service de la santé des Français".

Mais les fédérations d'Ehpad pointent du doigt des "enveloppes sous calibrées ne tenant pas compte des effectifs" et "l'opacité du mode de calcul" du financement du Ségur. Les dotations reçues par les établissements sont ainsi "insuffisantes pour l'année 2020 et sans garantie de complément malgré les engagements du Gouvernement" et couvrent "en moyenne seulement 50% à 70% du besoin pour 2021". Elles craignent que "les importants écarts constatés entre le coût réel et les financements perçus" aient de lourdes conséquences "sur l'équilibre structurel de la section soin, les effectifs déjà insuffisants et/ou sur la capacité des organisations à pérenniser le versement de ces revalorisations", si aucune compensation n'est apportée par l'Etat.

Des revalorisations versées en deux temps

Pour éviter cela, elles appellent les autorités à respecter "leurs engagements". Les fédérations d'Ehpad souhaitent que "le voile soit levé quant aux modalités de calcul des dotations", et réclament le "versement d'un rattrapage pour l'année 2020 à brève échéance" et "une montée en charge plus rapide des crédits pour 2021". Elles regrettent au passage "cette dissonance entre la promesse répétée d'un financement intégral par l'Etat et son application concrète conforte un climat social déjà extrêmement tendu". Contacté par Franceinfo, le ministère de la Santé s'est justifié en avançant que ces revalorisations avaient été "versées" en deux temps. "Le premier temps a été effectivement globalement insuffisant. Nous sommes en train de travailler sur un reliquat d'enveloppe pour de nouveaux versements", fait savoir le ministère, assurant que ce reliquat devrait "couvrir l'essentiel des situations". Aucune date n'a toutefois été avancée pour son versement.

Écrit par [Frédéric Sergeur](#)